L'Anarcho-Syndicaliste n°54
juillet1984
Organe de l'Union des Anarcho-Syndicalistes

VERS UN PARTI OUVRIER SOCIAL-DÉMOCRATE?...

Depuis quelques mois, des tentatives se font jour pour un regroupement de militants ouvriers autour du thème: *"une autre politique pour la classe ouvrière".*

A Nantes, notamment, à partir d'un texte recueillant 121 signatures, un mouvement s'est créé qui a pu réunir 400 personnes au mois de mars, parmi lesquelles des exclus du P.S., qui adoptaient plusieurs résolutions et décidaient en outre d'apporter leur concours à une convention organisée par le P.C.I. pour l'établissement d'une liste de candidatures aux élections européennes. Depuis lors, des sections pour *"un parti des travailleurs"* se constituent un peu partout. Une délégation de camarades qui furent à l'initiative des *"121"* nantais et qui militent pour la construction de ce *"parti des travailleurs"* a demandé à rencontrer des représentants de l'U.A.S.

Nous avons répondu à leur invitation avec d'autant plus de sympathie que les positions qu'ils développent pour la défense des intérêts ouvriers correspondent aux combats que nous menons dans l'action syndicale. Mais il nous est apparu nécessaire de définir qui nous étions.

Anarchistes militant dans les syndicats, nous inscrivons notre action dans le cadre de la lutte des classes. Dans le contexte actuel, la défense ou l'obtention des acquis prend concrètement la forme de compromis entre les intérêts du capital et ceux des travailleurs, qu'il s'agisse des conventions collectives ou de l'inscription des lois dans le cadre du travail, qui expriment , dans un cas comme dans l'autre la sanction d'un rapport de forces à un moment donné. Au cours de ce processus qui conduit périodiquement les patrons et l'Etat, représentant le capital, à se retrouver à la table des négociations en face des syndicats représentant les travailleurs, les anarcho-syndicalistes se situent infailliblement du côté des syndicats. Cette pratique s'accorde avec l'analyse théorique des anarchistes concernant le rôle et la nature de l'Etat. Les conclusions qu'ils tirent de cette analyse les déterminent, contrairement à d'autres courants ouvrier à ne pas s'insérer dans les structures de gestion de l'Etat. C'est pourquoi ils ne sauraient porter leur candidature à une fonction législative parlementaire. L'expérience espagnole de participation gouvernementale n'a pas marqué positivement la mémoire du mouvement anarchiste. Par voie de conséquence, ils ne sauraient faire campagne pour ces candidats ni appartenir à un parti engagé dans ce type d'activité social-démocrate. Ces considérations nous ont amené à décliner l'offre qui nous était faite d'associer l'U.A.S. à la construction du *"parti des travailleurs"*.

Ce n'est pas pour autant que les anarcho-syndicalistes se désintéressent de l'entreprise en cours et s'enferment dans un schéma obtus cultivé par certaines tendances du mouvement anarchiste. Si sa nature reste la même, les formes de l'Etat ne sont pas identiques. Il est plus facile et plus efficace d'être anarchiste en France qu'à Cuba ou à Moscou. Sacco et Vanzetti, ce n'est pas leur faute, ont servi de thème à un cantique chanté par Joan Baez. L'oeuvre de Pelloutier a pu marquer le mouvement ouvrier et se poursuit aujourd'hui. La pratique quotidienne de la lutte des classes apprend le prix des libertés démocratiques et les différences entre un Etat bourgeois libéral, un Etat bonapartiste, un Etat corporatiste, un Etat national-socialiste, un Etat stalinien.

Dans un contexte où les possibilités de négociations sont de plus en plus verrouillées par le pouvoir, les rapports de classes ne peuvent que se durcir et déboucher sur une situation pré-révolutionnaire. Les forces contre-révolutionnaires qui en ont conscience s'efforcent donc d'amorcer, au nom de la participation, un glissement vers un régime corporatiste. Le danger est d'autant plus grand qu'il n'existe plus au niveau

parlementaire, aucune représentation ouvrière , et les élections européennes viennent de montrer que le bluff PC-PS ne fait plus recette. Ce vide politique est ressenti amèrement par les *"déçus du socialisme"* et désapointe les travailleurs encore nombreux qui, n'étant pas touchés par la grâce anarchiste, croient encore en l'Etat et ses institutions. Personne n'aurait la naïveté de traduire comme l'expression consciente d'une volonté révolutionnaire le nombre imposant d'abstentions enregistré aux dernières élections. Chacun sait au contraire que cet abstentionnisme ouvrier traduit une sorte de désenchantement gros de danger sur le plan de la démocratie politique. Il serait même à craindre que ce désenchantement n'ait des effets paralysants sur le plan de l'action directe syndicale. Sans compter que le syndicat court le risque de se voir solliciter de proposer des solutions dans le cadre du système, c'est-à-dire d'assumer des responsabilités qui relèvent de l'activité politique et qui sont normalement celles d'un parti ouvrier social démocrate.

Pour toutes ces raisons, et les choses étant ce qu'elles sont, l'U.A.S. tout en restant à sa place et dans son rôle, ne peut que souhaiter la réalisation d'un tel *"parti des travailleurs".*

N'oublions pas de surcroît que, demain ou après-demain, la situation peut évoluer brutalement et que dans des comités de grève ou embryons de conseils ouvriers, les courants marxistes, anarchistes et social-démocrates, auraient à assumer ensemble de hautes responsabilités. Il est indispensable qu'aujourd'hui, côte à côte, les courants authentiques de la classe ouvrière structurent leurs organisations. C'est ce à quoi nous oeuvrons quant à nous en bâtissant l'U.A.S.

Serge MAHÉ
(20.6.84)

P.T.T. : A PROPOS D'UN DISCOURS:

Dans une lettre adressée aux Chefs et Directeurs d'Etablissements, Monsieur Louis Mexandeau, Ministre des P.T.T., tente de reprendre les choses en main.

Cette lettre reprend les idées forces de son discours prononcé *Avenue de Ségur* à Paris, le 17 avril 1984.

Il s'agit d'un discours musclé dirigé contre les travailleurs des P.T.T. Nous allons, brièvement, analyser le contenu de ce document.

Après avoir énuméré les divers efforts déployés en faveur des usagers par l'Administration, carte bleue, nouveau chéquier, carte à mémoire, etc... on arrive à la constatation suivante: *"... ce que nousconstatons c'est une dégradation certaine, de l'image de poste...".*

Et à quoi Mr le Ministre attribue-t-il cela?... *"Il est hors de question, pour votre ministre d'accepter ptus longtemps que les efforts déployés soient anéantis, parfois compromis, souvent par les soubresauts permanents que nous vivons"...*

Il s'agit bien entendu, tout le monde l'aura compris, des divers mouvements, prises de paroles, grèves du personnel.

Et pour notre Ministre, c'est inacceptable. Page 3 on peut lire: *"Nous aurions perdu notre réputation, notre raison d'être même, et, je le répète, notre contribution essentielle au développement et au redressement économique, de cette nation"*.

Cette conception des intérêts de la nation est la négation même de la lutte des classes. Car, comme chacun sait, les intérêts ne sont pas les mêmes entre ceux qui détiennent les moyens de production et ceux qui sont contraints de vendre leur force de travail. Nous allons voir comment Mr Mexandeau veut oeuvrer pour le bien commun de la Nation. Pour cela, il ne manque pas d'inspiration, dans les Ministères, investis par la C.F.D.T. Pour ne citer qu'un exemple, Jacques Daucet, Directeur Général des Poste qui, par sa réforme de l'acheminement remettait en cause des acquis, avait provoqué la colère des postiers des centres de tri fin 1983.

Mais si la poste n'a pas le fonctionnement qu'on serait en droit d'attendre, ce n'est certes pas de la faute des Postiers. Mr Mexandeau le reconnaît lui-même page 4: *"Nous ne pouvons pas, compte-tenu de la situation économique, compte tenu d'une croissance faible ou d'une situation étale, envisager de revenir comme certains le demandent à un courrier unique"... "Un tel idéal devrait être servi, par des moyens, que nous, n'avons pas, compte, tenu de ce qu'est la poste".*

Et la logique de tout cela, faire porter la responsabilité des conflits aux postiers alors que c'est précisément le manque de moyens qui engendre cette situation.

Ainsi, pour y faire face, que nous propose-t-on? Page 4: *"La réorganisation des services de la poste, c'est aussi l'optimisation des moyens tant en matière de personnet qu'au niveau des investissements matériels".*

Et pour clarifier sa pensée, le Ministre des P.T.T. continue page 11 à expliquer comment il va s'y prendre:
"...Des contrôles d'organisation mais aussi des contrôles de productivité, nous ne récusons pas ce mot"... "...puisque la productivité, c'est celle de la nation toute entière, c'est le gage de la réussite économique de ce pays dans la compétition dans laquelle il s'est engagé".
"... Procéder aux redressements qui s'imposent, c'est aussi mettre dans le coup tous vos subordonnés à quelque échelon qu'its se trouvent".
Page 12 : *"...que ceux qui sont nommés pour commander commandent, que ceux qui sont là pour exécuter, exécutent". "...Lorsqu'on voit des responsables... s'aligner sans discussion, sans courage, sans examen, sans lucidité, sans responsabilité sur ce que leur dicte une minorité, qui n'est qu'une fraction de la base, je dis alors que j'ai été mal compris depuis 3 ans".*
Page 17: *"...négociation n'est pas synonyme de capitulation, même par étapes"... " vous devez faire preuve d'imagination pour retrouver rapidement une situation que je qualifierais pour reprendre une expression familière: au pair - être au pair".*

De quelle imagination va donc faire preuve notre Ministre pour sanctionner la *"capitulation"* du chef de centre de tri postal de Caen début avril 84 face aux revendications des travailleurs des P.T.T.? Mutation d'office. Le personnel a réagi par la grève pour s'opposer à cette mesure arbitraire. La répression du pouvoir néosocialiste ne s'est pas faite attendre: interventions des forces de l'ordre dont Mr Mexandeau *"revendique et assume toute la responsabilité".*

Ce qui gêne le plus le Ministre des P.T.T. et le gouvernement en général, c'est que les travailleurs n'acceptent pas que l'on s'attaque à leurs conditions de travail et pour cela ils n'hésitent pas à recourir à l'arme ultime qu'est la grève.

Et c'est en toute logique - redressement de la nation oblige - qu'une partie du discours du Ministre sera consacrée à la réglementation du droit de grève.

Ainsi, page 14, on peut lire: *"...Vous êtes donc, les garants, les gardiens de l'application des textes, les anciens, les nouveaux, et parmi ces derniers notamment, ceux qui régissent l'un des acquis historiques: le droit de grève. Je vous le dis immédiatement, il ne s'agit pas pour moi de le remettre, en cause, puisque je le défendrai, en toutes circonstances".*

Ces précautions oratoires étant prises, il en vient au coeur du problème: *"...mais c'est justement parce qu'il fait partie des conquêtes historiques de la classe ouvrière, que nous ne devons jamais en tolérer la perversion et la déformation, jamais accepter que ceux qui croient faire grève sabotant le droit de grève"... "lorsque, la négociation parait insuffisante, lorsqu'un point conjoncturel de faible ampleur, de faible importance se présente, on peut déposer un préavis de grève d'une heure, pour hâter la concertation, pour provoquer le débat avec le soucis permanent de ne pas recourir à la grève".*

Voilà donc pour Mr. MEXANDEAU sa conception de la grève .

Cela se passe de commentaires. Toute grève sortant de ces limites serait donc déclarée illicite et perverse.

Et pour terminer sur ce point, page 21 de poursuivre: "C'est pourquoi, nous avons le devoir d'intervenir jusqu'à y compris défendre, malgré eux, certains inconscients, qui scient allègrement la branche sur laquelle ils sont assis".

Faut-il rappeller à Mr . MEXANDEAU que les postiers n'ont pas hésité en octobre novembre 1974 à se lancer dans la plus grande grève de histoire des P.T.T. pour préserver le monopole, contre la scission poste-télécom. Ils n'ont pas eu pour cela besoin de préavis. Vouloir réglementer la grève, c'est vouloir museler la classe ouvrière.

Mr. MEXANDEAU devra compter avec la détermination des postiers.

Casimir SOCHACKI.

MARCHAIS BATTU PAS GAUQUELIN DANS 21 COMMUNES RURALES DE LOIRE-ATLANTIQUE: *Elections européennes du 16/6/84*

	Marchais	Gauquelin
AIGREFEUILLE	13	14
LA PLANCHE	13	17
REMOUILLE	7	12
LEGE	19	23
BOUSSAY	3	14
LA BOISSIERE DU DORE	0	3
LA MARNE	1	3
S. JULIEN DE VOUVANTES	1	5
PAULX	2	5
PETIT AUVERNE	5	6
ST ETIENNE DE MER MORTE	0	3

	Marchais	Gauquelin
MARSAC S/DON	2	6
ROCHE BLANCHE	3	8
LA ROUXIERE	3	4
ST HERBLON	4	15
LE FRESNE S/LOIRE	6	18
COUFFE	5	8
BELLIGNE	3	7
TRANS S/ERDRE	5	7
ST SULPICE	3	4
VRITZ	3	7

ILS S’OBSTINENT CES CANNIBALES...

Jacques DELORS (sur Antenne 2): *"De nouveaux efforts doivent être demandés aux fonctionnaires". "Si les professeurs travaillaient une heure de plus cela paierait les subventions de l'Etat aux industriels".*

Roland LEROY: *"Nos camarades italiens ont l'avantage d'avoir depuis longtemps, les années 50, une stratégie adaptée aux grandes mutations de notre temps. Il y a seulement trois ans que nous avons adopté une stratégie nouvelle".*

LA C.F.D.T.: *"Après un premier échec de la politique de relance par le pouvoir d'achat en 1981-1982, un second est prévisible, si le gouvernement se contente de copier les doctrines néo-libérales".*

Edmond MAIRE(à l'A.C.P.): *"Il faut que les salariés deviennent de plus en plus une force active de proposition dans les entreprises ... L'autogestion devrait être une réalité de tous les jours".*

Plus ça va mal, plus ça continue...

L’ANARCHO-SYNDICALISTE
Organe de l’Union des Anarcho-Syndicalistes
N° commission paritaire: 63 485. Nouvelle série.
Prix le numéro: 3,00fr. Abonnement 10 numéros: 30,00fr.. Abonnement de soutien: 60fr.00.
C.C.P. HOCHARD Sylviane n° 4092 48 U NANTES
CORRESPONDANCE: L’Anarcho-syndicaliste, BP132, 44802 St-HERBLAIN Cedex -
Le Gérant: A. HEBERT
Imprimerie spéciale - NANTES